



Compte-rendu

Visite technique 'Gestion des Ordures Ménagères



Antsirabe

Les 24 et 25 novembre 2022



COMPTE-RENDU

VISITE TECHNIQUE 'GESTION DES ORDURES MENAGERES'

Le réseau Ran'Eau a organisé, le 24 et 25 novembre, une visite technique à Antsirabe pour le groupe de travail "*Gestion des Ordures Ménagères*" que le réseau anime. La ville se distingue en effet par une association de pré-collecte et de collecte innovante, nommée "FAMAFA" (FAhadiovana MAharitra ho an'ny Fokontany Antsirabe). Cette visite s'est inscrite dans le cadre de Journée Internationale de la Région qui a eu lieu en 2022 dans la région de Vakinankaratra.

La visite technique s'est divisée en deux jours, avec l'après-midi du premier jour consacrée à des présentations de contexte permettant de découvrir la situation actuelle à travers le point de vue de différents acteurs, suivi d'une première session de travail de group. Lors du second jour, une visite terrain a eu lieu autour du thème du 'suivi du déchet'. Les participants se sont ensuite retrouvés pour discuter des défis rencontrés et des potentielles solutions en sous-groupes thématiques avant de faire une restitution.

Date : 24 et 25 novembre 2022

Lieu : Antsirabe / Salle Akany Faravohitra Antsirabe

Objet : La gestion des ordures ménagères à Antsirabe

Participants :

1. BEAUMOND Garance, Ong Ran'Eau
2. RALAMBOHARISOA Lalaina, Ong Ran'Eau
3. SAINT-PE Ophélie, Ong Ran'Eau
4. ANJARANIRINA Rindra, DREAH Vakinankaratra
5. ANDRIANANTENAINA Francky Allan, ONG EAST
6. RAKOTOMALALA Bruno, FAMAFA Atsirabe Avaratra
7. RAKOTONANDRASANA Jean Valérien, Maire CU Ambatoboeny
8. RAKOTONIAINA Yvon, CU Ambatoboeny
9. RAZAFIMANDIMBY Pierre Eugène Fidèle, CU Antsirabe
10. RAKOTONDRAIBE Herivelo, Consultant WHH
11. RANDRIANARIVELO Frédéric, GESCOD
12. RAKOTO Andriatahina, DREDD Vakinankaratra
13. ANDRIAMPARAVELO Dera, CUA Antsirabe
14. Martin DUBUISSON, ONG EAST
15. VONIE Loic, ONG EAST
16. RANAIVOSON Tsirin'ny Fitiavana, GRET
17. RAKOTOMALALA Heritiana Alain, Wateraid
18. RANDRIAMBAHINIARIME Tendry, MADACOMPOST
19. RAKOTOARIMANA Liva, Le Ralais
20. FITAHIANISOA, Le Ralais
21. RAFALIMANANA Tsilavina, Commune Ambohimambola
22. RAKOTOARIMIA Miadantsoa Rita, Experts solidaires
23. RASOLONJATOVO, FAMAFA Ambohimena SUD

24. RAPHANOEL Herizo, FAMAFa Tsarasaotra
25. RANDRIAMANAMPISOA Arsène, FAMAFa Ambohimena Nord
26. RAHARIMALALA Marie Ernestine, FAMAFa Ivory
27. RAHARINJANAHARY Elisabeth, FAMAFa Atsimotsena

Déroulement :

➤ **Jeudi 24 novembre :**

- Accueil des participants à Antsirabe
- Suivi des discours et visite de stands dans le cadre de la Journée Internationale de la Région Vakinankaratra
- Atelier du premier jour :
 - Mots d'introduction et Organisation des deux jours
 - Série de Présentations :
 - DREAH
 - Commune Urbaine d'Antsirabe
 - EAST
 - DREDD
 - Famafa
- Première session de travail de groupe

➤ **Vendredi 25 novembre :**

- Visite de terrain 'le suivi du déchets' : Famafa, bac à ordures, décharges
- Atelier du second jour
 - Seconde session de travail de groupe
 - Restitutions des travaux de groupe et discussions
- Départ des participants

Jour et heure	Activités	Intervenants
J1 - jeudi 24 novembre 2022		
14h00 - 14h30	Accueil des participants	Ran'Eau
14h30 - 14h45	Discours d'ouverture	Commune Urbaine Antsirabe, DREAH Vakinankaratra
14h45 - 15h00	Présentation des participants	Participants
15h00 - 16h30	Présentations de l'état des lieux de la situation actuelle	DREAH Vakinankaratra, Commune Urbaine Antsirabe, ONG EAST
16h30 - 17h00	Division en sous-groupe de travail et discussions	Animées par Ran'Eau
17h00 - 17h15	Discussion en plénière	Animée par Ran'Eau
17h15 - 17h30	Briefing pour la journée du lendemain, explication des sous-groupes de travail et division	Ran'Eau
J2 - vendredi 25 novembre 2022		
8h00 - 8h30	Rendez-vous et briefing pour la journée	Ran'Eau
8h30 - 11h30	'Suivi du trajet du déchet' - visite terrain permettant de suivre les différentes étapes du trajet de l'ordure ménagère, dans le but d'observer et de discuter avec les différentes parties prenantes	DREAH Vakinankaratra, Commune Urbaine Antsirabe, ONG EAST, Ran'Eau
11h30 - 12h30	Repas	
12h30 - 14h00	Sous-groupes de travail pour une réflexion sur les problématiques et potentielles solutions de la gestion des ordures ménagères à Antsirabe	Animées par Ran'Eau
14h00 - 14h30	Restitution	
14h30 - 15h00	Clôture	Ran'Eau, DREAH Vakinankaratra

Présentations du jeudi 24 novembre – Etat des lieux de la gestion des ordures ménagères à Antsirabe

1. Présentation de la DREAH :

Mme Rindra, Chef de service assainissement DREAH Vakinankaratra, a effectué une présentation expliquant les points suivants :

- Cadrage sur rôle du MEAH
- ODD 6
- Fanatanterahana ny Politique de l'Etat
- Plan d'urgence madagascar 2003
- Programme Madagascar Madio
- 12 Communes rural appuyés par des partenaires déclaration ODF

2. Présentation de la Commune Urbaine d'Antsirabe :

43 agents de Nettoyage dont 26 pour le balayage des rues, 17 agents de décharges des bacs

- Stratégie de collecte
- 42 bacs à ordures (bacs métalliques jaunes, bacs maçonnerie en durs)
- Organisation de la collecte selon la quantité des ordures dans les bacs
- 4 camions
- 1 tracteur
- 1 tractopelle
- 150 tonnes ordures collecté par jour pendant la saison sèche
- 180 tonnes d'ordures collectés pendant la saison de pluie
- 2 types de vidange des bacs : manuelle (pelles, fourches), tractopelle
- La CUA est en train de réfléchir sur la mise en place d'un centre du traitement du déchet
- 2 décharges : à Ambohidava 7 km de la ville, à Ivohitra

Question /réponse

- Quel est le budget de la commune pour la collecte et transport des déchets ménagères ?
➔ Consommation des camions :
4-5 litres/camion/voyage de carburant, chaque camion faisant en moyenne 3 voyages / jour pour le tractopelle 15-20 litres par jour
pas d'information sur le salaire des employés
système de paiement des carburants par carte (trésor publique)
Calcul de besoin en carburant par jour à partir de l'état des bacs à ordures à vider (descente des responsables au niveau des bacs tous les jours pour vérifier la quantité des ordures à enlever par jour)
- Quel est le budget total annuel pour les collectes ?
➔ Pas d'information
- Quel est le montant ROM annuel ?
➔ Pas d'information
- Quelle est l'organisation de collecte des ordures ?

➔ À partir des descentes au niveau des bacs à ordures

- Quels sont les principaux types d'ordures collectées ?

➔ Seulement des ordures ménagères

- Quelle est la superficie de site de dépôt ?

➔ Ivohitra environ 2 ha

- Est-ce que la CUA fait de la pré-collecte ?

➔ les ménages ramènent directement les ordures dans les bacs

- Horaires au niveau des bacs 17h - 5h

- Garde bac

- Auparavant le tracteur ramasse deux fois par semaine les ordures auprès des ménages dans les 4 fokontany : Antsenakely, Ambalavato sud, Ampanataovana, Miaramasoandro

3. Présentation de l'ONG EAST (Eau Agriculture et santé au milieu Tropical)

Volet eau assainissement : mise en place des infrastructures : borne fontaine (Pompe), bloc sanitaire, bassin lavoir

Volet Agriculture : projet compost (au niveau écoles primaire, au niveau des bacs), jardin potager scolaire

Volet Santé : réhabilitation CSB dans la région Vakinankaratra, mise en place des incinérateurs des déchets

Volet déchet :

- Mise en place des FAMAFAs (FAhadiovana MAharitra ho an'ny Fokontany Antsirabe) dans 6 fokontany : Ivory, Tsarasaotra, Ambohimena Sud, Ambohimena Nord, Antsirabe Avaratra et Antsimotsena (pour récupérer les déchets auprès des ménages et les acheminer dans les bacs, balayage des rues, curage des canaux)
- Partenariat avec la CUA pour la construction des bacs
- Mise en place d'une Station de traitement des ordures ménagères depuis 4 ans mais n'a pas encore reçu un permis environnemental

Problèmes rencontrés

- Faible taux de recouvrement des ménages
- Les ordures sont éparpillées au niveau des bacs malgré les vidanges effectuées par la Commune
- Difficultés d'obtention du permis environnemental de la station de traitement

Objectif est de mettre en place des entités qui pourront fonctionner sans l'intervention ou appui de l'ONG (pérenniser les infrastructures)

4. Présentation de la DREDD

- Sensibilisation sur la gestion des ordures ménagère
- Cible la population
- Sensibilisation radio, réunion au niveau fokontany

- stage des étudiants universitaires
- projet site de compostage en partenariat avec la commune
- Valorisation des déchets (biogaz) en cours
- Suivi de la mise en œuvre des cahiers de charges des industries

5. Présentation de la FAMAFA Ambohimena sud

Activités :

- Pre collecte des ordures ménagères auprès des ménages et les achemines vers les bacs à ordures
- Balayage des rues dans les fokontany
- Curage des canaux au niveau fokontany
- Cotisation 1000ar/mois : ménage (4 fois/ mois récupération des déchets)
- 17 mains d'œuvre

Visite de terrain du vendredi 25 novembre

Le vendredi 25 novembre a eu lieu une visite de terrain à Antsirabe autour de la thématique des ordures ménagères. Les participants ont effectué 3 arrêts : au niveau du Famafa, au niveau du bac à ordures pour observer la collecte, au niveau d'une des décharges.

Cette visite, combinée aux présentations de la veille ont permis de résumer la situation de gestion des déchets à Antsirabe comme suit :

La gestion des déchets à Antsirabe

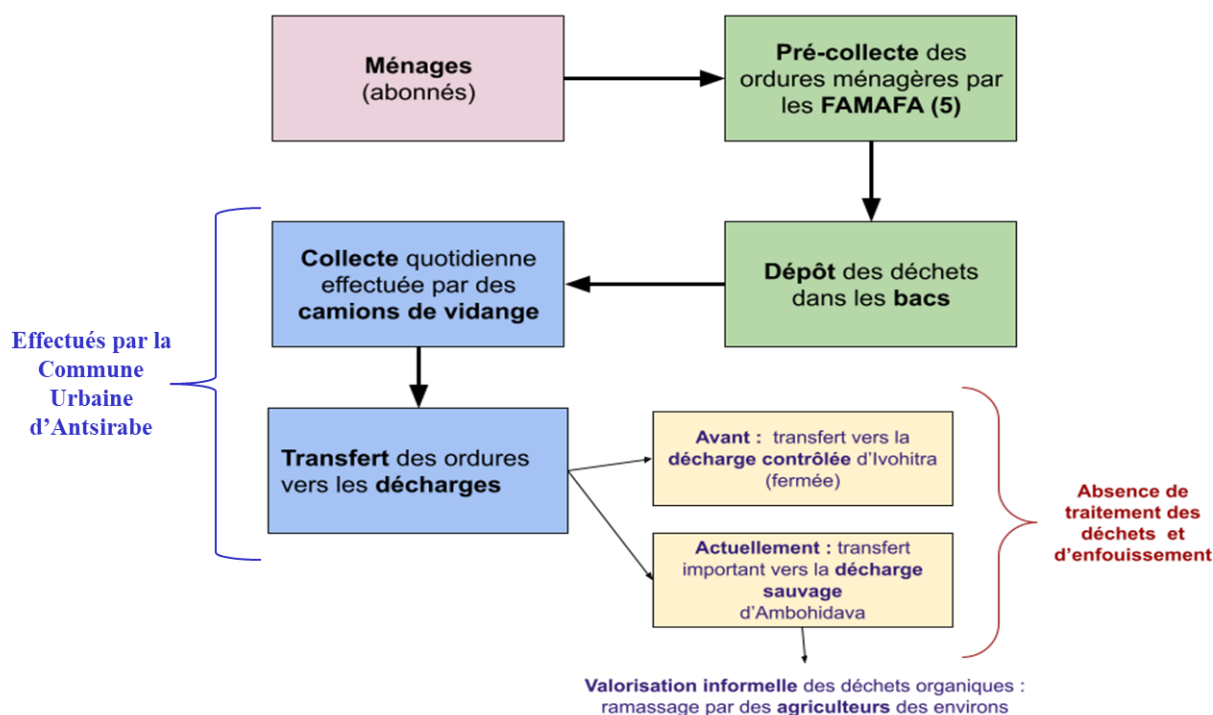
L'association Famafa – La précollecte

Cette association a été mise en place en 2016 par l'ONG E.A.S.T. (Eau, Agriculture et Santé en milieu Tropical). Actuellement, la pré-collecte a lieu dans six (6) fokontany (Ivory, Tsarasaotra, Ambohimena Sud, Ambohimena Nord, Antsirabe Avaratra et Antsimotsena), sur la soixantaine de fokontany que compte la commune. Plus de trente (30) agents acheminent les ordures des ménages vers des bacs de collecte (quarante-deux) répartis dans la ville par l'ONG. Pour bénéficier de ce système de pré-collecte, les ménages doivent s'acquitter d'une cotisation de 1000 ar/mois, pour trois (3) à quatre (4) passages par semaine. En outre, vingt-six agents (26) sont chargés du balayage des rues, du nettoyage des caniveaux et du travail de vidange pour garantir la salubrité. Ces travailleurs bénéficient par ailleurs d'un équipement avec gants et blouse de travail fournis par l'ONG.

La commune urbaine d'Antsirabe – La collecte, les décharges et le traitement

Quatre camions se chargent ensuite de collecter quotidiennement les ordures présentes dans les bacs, accompagnés d'une tractopelle enlevant près de 150 tonnes de déchets par jour (180 t. en saison des pluies), soit 4500t/mois et 54.000t/an. Les conducteurs transfèrent ces derniers vers des sites dédiés, où ils s'y accumulent sans être ni traités ni valorisés. Une décharge sauvage, Ambohivava, est d'ailleurs apparue il y a quelques mois suite à la fermeture de la décharge traditionnellement utilisée d'Ivohitra. La demande de permis environnemental réalisée par la commune a en effet été refusée, car le site d'Ivohitra se situe près d'un village d'enfants SOS. Par conséquent, la décharge d'Ambohivava croît de manière considérable, constituant un danger écologique.

Les FAMAFA et la chaîne de gestion des déchets à Antsirabe



Les défis actuels

La finalité des déchets est donc l'un des défis majeurs qui reste à relever dans la commune. Certes une station de traitement existe, mais celle-ci n'est pour l'heure pas fonctionnelle, faute de légalité. Il n'y a également pas de site d'enfouissement.

L'autre défi qui se pose est celui du renforcement des autres maillons de la chaîne de gestion : la pré-collecte, la collecte et le transport. D'abord, la pré-collecte se heurte à la faiblesse du taux de recouvrement des FAMAFA. Les cahiers de contrôle des cotisations révèlent en effet que seule une petite partie des habitants d'un même fokontany accepte de cotiser mensuellement pour la pré-collecte. Ce faible taux s'explique en partie par le fait que la gestion des déchets peine encore à être considérée comme une action sanitaire nécessaire par la population. C'est pour cela que pour inciter les citoyens à s'acquitter des cotisations, l'ONG EAST a décidé de combiner celles-ci avec celles destinées à financer les autres services qu'elle propose, ces services étant plus sollicités : des services de santé (l'électrification de CSB¹, l'apport de matériel médical, etc.) notamment, et d'autres services en EAH (l'accès aux bornes fontaines, la construction d'infrastructures d'assainissement, etc). Mais cette méthode demeure insuffisante. Le risque est réel de voir surgir, à terme, un problème de financements. De plus, la ROM (Redevance Ordures Ménagères) mise en place par l'ONG est à ce jour illégale, d'où un risque également d'interdiction du système en cas de non légalisation par la Préfecture.

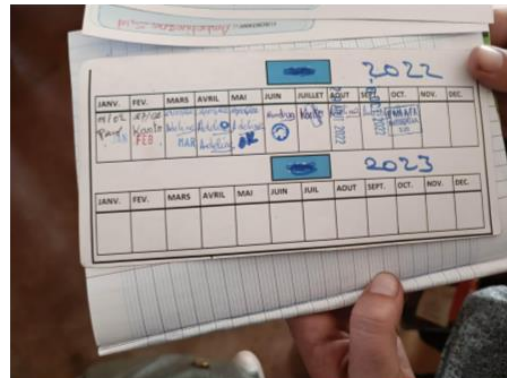
¹ Centres de Santé de Base

La faiblesse du taux de recouvrement impacte tous les autres maillons de la chaîne. Concernant la collecte, on observe un débordement des bacs ; il serait nécessaire d'en construire de nouveaux, construction nécessitant des financements. De la même manière, l'investissement dans de l'outillage et des moyens de transport supplémentaires permettraient d'améliorer la salubrité de la commune.

L'ONG EAST estime ainsi que seul le renforcement de chaque maillon rendra le projet véritablement efficace et durable.



L'entrée d'un bureau fokontany
Le groupe technique a été reçu par un des chefs fokontany d'Antsirabe ayant mis en place une FAMAFA.



Le carnet de contrôle des cotisations FAMAFA

Des régisseurs s'occupent de suivre le paiement des cotisations par ménage, en tamponnant lorsque le paiement a bien été effectué. En cas de non paiement, pas de service de pré-collecte.



Agents FAMAFA chargés de la pré-collecte

Les agents déposent les ordures dans les bacs dédiés.



Agents FAMAFA chargés du nettoyage



Bac à déchet construit par l'ONG EAST



Débordement des déchets
Les déchets s'amoncellent à côté des bacs à ordures.



Tractopelle en action



Camion chargé du transfert des déchets vers les décharges



Visite d'une des décharges sauvages
Des travailleurs du secteur informel cherchent des déchets potentiellement réutilisables.



Eparpillement des ordures de la décharge sauvage
Les déchets s'envolent et s'éparpillent au-delà du site.

Restitutions des groupes de travail

Après la visite de terrain, les membres du groupe de travail et les acteurs d'Antsirabe se sont réunis en salles pour discuter des défis découverts ainsi que des solutions qui pourraient être proposées, en se basant sur l'expérience de chacun. Les participants se sont ainsi à nouveau divisés en trois sous-groupes de travail : pré-collecte, collecte et transport, décharge et traitement.

Suite à un temps d'échanges, les groupes ont effectué une restitution en plénière menant à de riches débats.

Les propositions de chaque sous-groupe sont résumées ci-dessous.

Sous-groupe de travail 1 – Pré-collecte :

1. Mettre en place un système de pré-collecte d'ordures auprès des ménages, faisant intervenir des organisations légales (associations de quartiers ou petits opérateurs privés : POP) pour les amener vers les bacs de collecte,
2. Réaliser des campagnes d'IEM (Information, Education, Mobilisation) pour amener les ménages à intégrer le système et payer les cotisations, et couvrir tous les fokontany et tous les quartiers de la commune urbaine, et en cas de gestion en régie,
3. Assurer que les matériels indispensables à la réalisation de la pré-collecte soient suffisants (Charrettes, brouettes, pelles, balais...) à partir du budget de la commune, si possible, sinon

- avec les appuis des budgets, de la Région, de l'Etat central (de Ministères concernés par l'assainissement), des Partenaires techniques et financiers (directives dans la PSNA),
4. Officialiser et légaliser les interventions de pré-collecte à travers une convention à passer entre le fokontany et le prestataire de service (associations ou POP légaux), à valider au niveau du conseil municipal et à légaliser au niveau du district (application Psna et loi 95- 035),
 5. Légaliser par une convention, à valider au niveau du conseil municipal et à légaliser au niveau du district (application Psna et loi 95-035), à passer entre la commune et un gestionnaire privé, en système de PPP, les prestations de pré-collecte à assurer auprès d'entreprises privées produisant des déchets solides au sein de la commune,
 6. Entreprendre des campagnes d'IEM (Information, Education, Mobilisation) dans les écoles pour l'éducation des enfants vis-à-vis de la gestion de l'assainissement et de la protection de l'environnement (concept ZazaGreen).

Sous-groupe de travail 2 – Collecte et transport :

1. Assurer que les matériels indispensables à la réalisation des collectes et des transports soient suffisants (Bacs, camions, tracteurs, ...) à partir du budget de la commune, si possible, ou dans le cas de difficultés financières contextuelles, avec des appuis venant des budgets, de la Région, de l'Etat central (de Ministères concernés par l'assainissement), des Partenaires techniques et financiers (directives prévues dans la PSNA),
2. Développer la capacité de la commune pour :
 - a. Maitriser efficacement le budget dévolu à l'assainissement, et mettre en place le budget de programme efficace permettant pour :
 - i. le paiement efficace des salaires des agents, mobilisation des carburants nécessaires, pour la gestion en régie,
 - ii. le paiement des prestations du gestionnaire délégué, si gestion PPP,
 - iii. l'acquisition de tous les matériels nécessaires à la gestion des déchets solides (bacs à ordures, camions, tracteurs, etc.), si possible,
 - b. à maitriser la procédure de mise en place de la ROM et de son utilisation : recouvrement et décaissement (application Psna et loi 95-035) ,
3. Amener, le gestionnaire délégué (en cas de PPP), ou le service chargé de la gestion des déchets solides-STEAH (en cas de Régie), à calculer exactement ses besoins financiers pour assurer efficacement la collecte des ordures et le transport vers les sites de décharge, et proposer le pourcentage de prélèvement comme ROM sur l'IFPB, 5% ou autre (application PSNA et loi 95-035),
4. Entreprendre des campagnes de changements de comportements pour amener les ménages à gérer sur place en toute sécurité, les ordures (système d'enfouissement), les excréta (latrines à composte), les eaux usées et pluviales (puisards d'infiltration).

Sous-groupe de travail 3 : Décharge et traitement des déchets :

1. Mettre en place des sites de dépôts des déchets solides contrôlés par la commune avec :
 - a. des options de recyclage : compostage, fabrication de pavés, tuiles, etc.
 - b. la réutilisation des matériaux récupérables par les populations pour des activités d'artisanat,
 - c. des possibilités d'enfouissement des déchets ultimes,
 - d. le contrôle des rejets de lixiviats,
 - e. la possession d'un permis environnemental,
 - f. une gestion, soit en Régie, soit par un EPIC, soit en système de PPP avec un opérateur privé.

2. Amener le gestionnaire du site de dépôt et traitement des déchets solides à parvenir à obtenir des crédits carbone,
3. Entreprendre les activités de TRI à l'entrée de la décharge pour réaliser la caractérisation des déchets et remplir correctement les fiches SWEET (Solid Waste Emission Estimation Tool) pour suivre les actions d'atténuation et de diminution des rejets de GES.